



Validité de la carte professionnelle/ CNAPS

Par **Alison1900**, le **13/06/2019** à **21:35**

Bjr

Actuellement je suis en long arrêt maladie et ma carte professionnelle expire le 17 juin 2019. Ma question est est ce que l'arrêt maladie suspend la validité de ma carte professionnelle ? le temps que j'envoie un courrier au cnaps sera trop. et c'est si le cas que dois-je faire?

Merci